

6.0 crédits

45.0 h

2q

|   |  |
|---|--|
| Enseignants:                                  | Vessié Bénédicte ;   |
| Langue d'enseignement:                        | Français   |
| Lieu du cours                                 | Mons   |
| Préalables :                                  | Option « Audit et contrôle »   |
| Thèmes abordés :                              | <p>Partie 1 : Aspects légaux et techniques de la consolidation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dispositions juridiques ;</li> <li>- Les principes généraux ;</li> <li>- L'obligation d'établir des comptes consolidés ;</li> <li>- La typologie des liens entre sociétés ;</li> <li>- Le périmètre de consolidation, principes et exclusion du périmètre ;</li> <li>- Les méthodes de consolidation ;</li> <li>- Le traitement des titres de participations : intégration globale, mise en équivalence, intégration proportionnelle</li> <li>- L'écart d'acquisition : Acquisition des titres d'une filiales, réévaluation des actifs et des passifs, identification de nouveaux actifs et passifs.</li> <li>- L'homogénéisation des comptes des sociétés du groupe : les retraitements ;</li> <li>- L'élimination des transactions intragroupe</li> <li>- La conversion des éléments en devises pour les filiales libellées en monnaie étrangère;</li> <li>- Les impôts différés ;</li> </ul> <p>Partie 2 : l'établissement des comptes consolidés, aspect pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'établissement des comptes consolidés ;</li> <li>- Le rapport de gestion consolidé ;</li> <li>- La consolidation en pratique : la liasse.</li> </ul> |
| Acquis d'apprentissage                        | <p>Ce cours a pour objectif l'établissement des comptes de groupe dans le respect des exigences légales des normes internationales (IAS/IFRS consacrées à la consolidation).</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen écrit   |
| Méthodes d'enseignement :                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours magistral</li> <li>- Exercices</li> </ul>   |
| Bibliographie :                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- International Accountings Standards Board, International Financial Reporting Standards, incorporating International Accounting Standards and Interpretations, Londres.</li> <li>- Normes internationales d'information financière (2006), Consolidation du journal officiel de l'Union Européenne, Kluwer.</li> <li>- WOLFGANG D., MISSONIER-PIERRA F. (2006), Comptabilité financière en IFRS, Pearson éducation.</li> <li>- WHITE A. (2003), La consolidation directe, De Boeck.</li> </ul>   |
| Cycle et année d'étude :                      | <p>&gt; <a href="#">Master [120] en sciences de gestion</a></p> <p>&gt; <a href="#">Master [120] en sciences de gestion</a></p>  |
| Faculté ou entité en charge:                  | BLSM   |